



A Mesdames et Messieurs les présidents de club

Objet : Inscription au Brevet Fédéral de l'Animateur (BFA)

Pièce jointe : Dossier d'inscription

Mesdames, Messieurs,

La ligue de tir Nord Pas de Calais organise une session du Brevet Fédéral de l'Animateur (BFA)

Cette session se déroulera de la manière suivante

- Positionnement : le samedi 2 avril 2022 dans les locaux du club de tir de Bully les Mines (**rue Anatole France, 62160 BULLY LES MINES**) de 13h à 16h30.
- 1^{ère} journée de formation (date prévisionnelle) : 24 avril 2022 de 9h à 17h à Bully les Mines
- 2^{ème} journée de formation (date prévisionnelle) : 14 mai 2022 de 9h à 17h à Bully les Mines
- 3^{ème} journée de formation et évaluation (date prévisionnelle) : 25 juin 2022 de 9h à 17h à Bully les Mines

Objectifs de la formation :

Former des encadrants ayant des compétences leur permettant d'accueillir et de faire découvrir, en toute sécurité, à un public débutant, la pratique du tir sportif, dans l'objectif de les recruter et de les fidéliser au sein de la FFTir. Cette pratique recouvre les activités de tir à la cible que ce soit avec les nouvelles pratiques (tir « laser »), ou aux trois principales distances 10, 25 et 50 m ou du tir au plateau.

Condition d'accès à la formation :

- Être licencié à la FFTir depuis un an minimum (deuxième saison sportive),
- Être titulaire du certificat de compétences Capacité à accueillir et conseiller (CAC),
- Présenter la licence de la saison sportive en cours de validité
- Avoir au moins 16 ans au début de la formation et présenter pour les mineurs une autorisation parentale,
- S'inscrire à l'aide du dossier d'inscription
- Présenter un projet au sein de sa structure ou d'une structure externe, en lien avec les fonctions d'animateur
- Avoir l'avis favorable et motivé de son président de club sur la fiche d'inscription



Informations pratiques :

- Merci de venir à la formation, avec une arme de tir à 10 mètres (carabine ou pistolet type ISSF) et une boîte de plomb.
- La participation aux frais, pour l'ensemble de la formation s'élève à **75€** par stagiaire. Le règlement se fait par chèque libellé à l'ordre de la Ligue de Tir du Nord – Pas de Calais. Merci de faire un chèque par stagiaire pour faciliter la gestion comptable, et de venir avec celui-ci lors du positionnement.
- Les repas seront pris en commun et pris en charge par la ligue **sauf** lors de la demi-journée de positionnement.
- La liste des stagiaires retenus sera communiquée au plus tard le 31 mars 2022 aux candidats et à leurs présidents de club.

Le dossier d'inscription ci-joint (dûment complété) devra être **envoyé par mail impérativement avant le 31 mars 2022 à l'adresse suivante : maximilienfund8@gmail.com**

Pour tout renseignement vous pouvez me contacter : **maximilienfund8@gmail.com, 0778128096.**

Le nombre de places disponibles est limité à **15 stagiaires.**

Les candidatures respectant les conditions d'accès à la formation seront traitées par ordre d'arrivée.

Afin de permettre à un maximum de clubs d'être représentés lors de cette formation, et dans le cas d'une demande supérieure à la capacité maximale de la session, deux candidatures seront retenues par club.

Une réponse vous sera adressée par mail pour confirmer votre inscription.

Je vous demande, Mesdames et Messieurs les Présidents, de bien vouloir faire la plus large diffusion à ce nouveau certificat et vous prie d'agréer l'expression de mes salutations sportives.

Ronchin, le 10/03/2022

Le Responsable Formation de Ligue
Maximilien Fund